Les profils des adhérents Cafpro

Profil T1 : Agents administratifs et travailleurs sociaux de la Caf - Assistants du service social et conseillers en économie sociale et familiale de l'État et des départements et assistants de service social participant au service social départemental dans le cadre de conventions de travail social - Assistants de service social des services hospitaliers, des collectivités territoriales, des Caisses régionales d'assurance maladie, de la Mutualité sociale agricole - Assistants de service social qui assurent la fonction de référent unique auprès des bénéficiaires du Rsa.
Profil T2 : Prestataires bénéficiaires de crédits d'action sociale des Caf pour le calcul de la participation financière des familles bénéficiaires de prestations de service.
Profil T3 : Prestataires bénéficiaires de crédits d'action sociale des Caf pour le calcul de la participation financière des familles bénéficiaires de prestations de service, pour la prestation "aides aux vacances".
Profil T4 : Agents des organismes instructeurs du Rsa/Rmi.
Profil T5 : Agents chargés du suivi des dossiers Rsa/Rmi habilités par le président du Conseil général.
Profil T6 : Agents des Cpam pour les ouvertures de droit et les maintiens de droit à l'assurance maladie, maternité au titre de prestations (Api, Aah, Ape à taux plein, Clca, Ajpp) ; le droit automatique à la Cmu et Cmu complémentaire au titre du Rmi ou du Rsa socle ; le calcul des ressources des demandeurs de Cmuc et la justification de la résidence en France des demandeurs de Cmuc s'ils perçoivent une ou plusieurs prestations familiales.
Profil T8 : Agents des régimes particuliers d'assurance maladie : Régime social des indépendants (Rsi) - Caisses de mutualité sociale agricole (Msa) - Etablissement national des invalides de la marine (Enim), Caisse nationale militaire de sécurité sociale (Cnmss) - Caisse de retraite et de prévoyance des clercs et employés de notaire (Crpcen), pour l'ouverture de droit à la Cmu et à la Cmuc des bénéficiaires du Rmi/Rsa socle, pour le calcul des ressources des demandeurs de Cmuc.
Profil T9 : Tuteurs et curateurs pour le suivi des dossiers allocataires qui leur sont confiés par jugement.. au titre d'une mesure d'accompagnement social personnalisé (Masp) ou d'une Masp judiciaire : la personne désignée par le conseil général ou par l'opérateur ayant reçu délégation du Président du conseil général (Ccas, Cias, association, organisme à but non lucratif, organisme débiteur de prestations sociales) - le mandataire judiciaire à la protection des majeurs désigné par le juge des tutelles - délégué aux prestations familiales pour la mesure judiciaire d'aide à la gestion.
Profil T10 : Bailleurs sociaux bénéficiaires de tiers payants.
Profil T11 : Agents des commissions de surendettement chargés d'instruire les dossiers.
Profil T12 : Greffiers des bureaux d'aide juridictionnelle et agents remplissant la fonction de greffier pour l'instruction des demandes.
Profil T13 : Agents administratifs des services sociaux des départements et des Ccas, des organismes gestionnaires des Fsl (Gip, associations agréées par le Conseil général), des associations habilitées par le Conseil général, des communes et des établissements publics de coopération intercommunale chargés de la préparation à l'instruction des dossiers Fsl et de la gestion des fonds.
Profil T14 : Agents habilités de la Caisse des dépôts et consignations et de l'Etablissement national des invalides de la Marine en charge de la gestion des pensions de reversion et des pensions d'orphelins.
Profil T16 : Agents de l'instruction des recours devant la commission de médiation départementale, dans le cadre du droit au logement opposable.

Détails des profils

Rubriques	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T16
Paiement	X							X	X	X	X	X		
Dossier	X							X	X	X	X	X	X	X
Famille	X			X	X			X		X	X	X	X	X
Enfants		X	X											
Droits	X			X	X			X	X	X		X	X	X
Logement	X							X	X	X		X		X
Rmi - Api	X			X	X			X						
Rsa	X			X	X			X			X			
Ressources	X			X	X			X	X		X	X		X
Créances	X							X		X		X		
Qf Cnaf		X												
QF Caf			X											
Maladie maternité Affiliation						X								
Cmu Rsa socle ou Rmi					X	X								
Cmuc Ressources						X	X							
Résidence						X								
Adresse	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Attestation de paiement	X							X						
Courrier	X							X				X		
Déclaration de ressources								X						

Caf de La Vendée

46 rue de la Marne - 85932 La Roche sur Yon Cedex 9

www.caf.fr



Réalisation Service communication de la Caf de la Vendée - Juillet 2012

CafPRO

Un service en ligne
pour vous, professionnels, partenaires
de la Caf



Consultation
des dossiers
des allocataires
par les professionnels

comment ça marche

Partenaires / Bailleurs | Presse | Recrutement | Qui sommes-nous ? | International | Etudes et statistiques | Recherche

ALLOCATIONS FAMILIALES

caf.fr

Cafpro, un outil au service des professionnels

Un service sur mesure

Cafpro permet aux partenaires habilités d'accéder aux informations de dossiers allocataires. Selon le « profil » que la Caf lui a attribué, le partenaire accède exclusivement aux données nécessaires à sa mission.

Un accès sécurisé

Pour accéder aux dossier allocataires, l'utilisateur doit impérativement entrer son identifiant et son mot de passe avant de saisir le numéro allocataire.

Un service sûr et confidentiel

Cafpro est régi par une convention de service entre la Caf et le partenaire, avec un engagement personnel de l'utilisateur final qui est responsable de l'utilisation des informations qu'il consulte. Ce service respecte les règles de confidentialité et a fait l'objet d'un avis favorable de la Cnil. Les codes d'accès sont strictement personnels et confidentiels, ils ne doivent pas être divulgués.

Un accès facile et simple d'utilisation

Cafpro est accessible sur le site internet www.caf.fr rubrique « partenaires/bailleurs ». La consultation des dossiers allocataires est aisée grâce à des écrans clairs et des libellés non codés.

Un autonomie d'organisation

L'utilisateur peut consulter les dossiers selon sa propre organisation de travail, indépendamment des horaires des interlocuteurs ou des services.

CafPRO

Comment adhérer à Cafpro ?

Merci d'envoyer une demande

- par mail à cafpro@cafla-roche-yon.cnafmail.fr
- ou par écrit à la direction de la Caf de la Vendée, 46 rue de la Marne, 85932 La Roche sur Yon cedex, en précisant votre organisme d'appartenance et votre fonction. Un dossier d'adhésion, vous sera transmis par retour.

Dialoguez avec nous !

Bon à savoir

Une boîte de dialogue est intégrée à Cafpro pour les échanges avec votre Caf.

Mode d'emploi

1



Connectez-vous au **www.caf.fr**

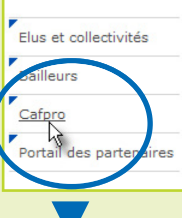
2



Activez l'onglet «**Partenaires / Bailleurs**»







Sélectionnez la rubrique «**Cafpro**» dans la liste

4



Vous accédez à l'écran de connexion au service Cafpro. Indiquez **votre identifiant et votre mot de passe**, puis validez.